



**MÉMOIRE AU COMITÉ DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS  
PRÉBUDGÉTAIRES (2015)**

**Résumé général**

Conservation de la nature Canada (CNC) tient à remercier le Comité permanent des finances de l'occasion qui lui est donnée de participer aux consultations prébudgétaires 2015. Ce mémoire s'inscrit sous le thème n° 4 des consultations prébudgétaires, « Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures ».

Conservation de la nature Canada se félicite de l'engagement pris par le gouvernement d'investir dans les infrastructures naturelles par le biais du Programme de conservation des zones naturelles (PCZN). Nous sommes d'avis que les efforts de conservation comme le Programme de conservation des zones naturelles contribuent à la relance économique soutenue de ce pays et à sa croissance accélérée tout en préservant le patrimoine naturel et les paysages fonctionnels.

En termes économiques réels, les infrastructures naturelles du Canada fournissent des biens et des services précieux, comme l'assainissement de l'air et de l'eau, la maîtrise des inondations et le stockage du carbone. Les « infrastructures » de conservation sont indispensables à la prospérité des collectivités, à la vigueur de l'emploi et à la croissance de l'économie. Tout investissement dans nos infrastructures naturelles contribue directement à la qualité de vie au Canada, au niveau de vie et fait du Canada un pays où il fait bon investir, vivre, travailler et se divertir.

\*\*\*\*\*

**Un succès purement canadien**

Au Canada, nous avons la chance d'avoir des paysages naturels spectaculaires d'un océan à l'autre. Notre patrimoine naturel est au cœur de l'identité nationale du pays. Un récent sondage réalisé pour Conservation de la nature Canada révèle que 94 % des Canadiens attachent de la valeur aux zones naturelles à proximité de chez eux. De fait, 75 % sont d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de zones protégées à proximité de là où ils vivent.

Sachant que la préservation de nos infrastructures naturelles est une priorité, le gouvernement du Canada a lancé le Programme de conservation des zones naturelles en 2007. À ce jour, il a investi 245 millions de dollars dans le programme. Cet

investissement a été largement égalé par les Canadiens, le secteur privé et d'autres gouvernements pour entreprendre plus de 600 millions de dollars d'activités de conservation à ce jour. Récemment, le gouvernement a annoncé une autre promesse de 100 millions de dollars à ce programme en vertu du nouveau Plan national de conservation.

Le Programme de conservation des zones naturelles est un partenariat public-privé exceptionnel qui investit dans les activités directes sur le terrain. Les résultats se passent d'explications :

- depuis le lancement du programme, on a conservé chaque jour l'équivalent de plus de 900 patinoires de hockey des dimensions de la LNH;
- les deniers publics ont donné lieu à des subventions de contrepartie afin de lancer pour plus de 600 millions de dollars d'activités de conservation depuis la création du programme;
- les efforts de conservation ont abouti à l'aménagement d'habitats naturels pour plus de 165 espèces en péril et plus de 450 espèces dont la conservation soulève des craintes;
- aujourd'hui, plus de 80 % des Canadiens vivent à moins de 100 km d'un projet réalisé dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles;
- le Programme a permis au gouvernement de raffermir son bilan d'établissement et d'élargissement des parcs et des zones protégées, et de conserver d'importantes zones dans les paysages fonctionnels du Canada.

Grâce au PCZN, Conservation de la nature Canada lance des projets de conservation qui sont le fruit d'arrangements négociés avantageux avec les propriétaires qui le désirent. Le Programme est un succès canadien, qui donne des résultats mesurables et qui optimise l'argent des contribuables grâce à des partenariats publics-privés exceptionnels. Ces partenariats de conservation sont une façon rentable de protéger les infrastructures naturelles du Canada et d'assurer la prospérité et la santé des collectivités.

### **Assurer la prospérité économique par la conservation**

Le Canada se classe en tête de liste des pays du monde dans la façon dont il se rétablit de la récession économique mondiale. Mais nous ne devons pas relâcher notre vigilance si nous voulons parvenir à une relance totale et à une croissance économique durable et améliorée.

Chez Conservation de la nature Canada, nous pensons qu'il est possible d'atteindre l'objectif d'une croissance économique soutenue tout en préservant notre patrimoine naturel et nos paysages fonctionnels. De fait, nous pensons que les deux sont inextricablement liés.

En termes économiques réels, la nature procure des biens et des services précieux, comme l'assainissement de l'air et de l'eau, la maîtrise des inondations et le stockage du carbone. La préservation de ces services est indispensable à la prospérité des collectivités,

à la vigueur de l'emploi et à la croissance de l'économie. La conservation des terres contribue directement à la qualité de vie.

Le patrimoine naturel du Canada est un véritable avantage concurrentiel. Il s'imbrique dans l'identité canadienne et dans la marque du Canada. L'accessibilité de nos zones naturelles depuis les grands centres du Canada contribue à notre niveau de vie élevé et fait du Canada un pays attrayant où il faut bon investir. La conservation contribue également à un environnement sain qui, à son tour, est le fondement d'une économie vigoureuse.

Le Programme de conservation des zones naturelles a permis à un plus grand nombre de Canadiens de participer à la mission de conservation du Canada. À ce jour, près de 4 000 km<sup>2</sup> ont été conservés dans le sud du pays, qui est le lieu où la majorité des Canadiens vivent, travaillent et se divertissent.

Nos partenaires de conservation sont issus de tous les modes de vie et des quatre coins du pays : particuliers, propriétaires terriens, collectivités, gouvernements provinciaux, autres organismes de conservation, Premières Nations et secteur privé. Ils collaborent avec nous grâce à ce programme pour trouver des solutions gagnantes d'un océan à l'autre. De fait, bon nombre de nos projets permettent la coexistence de la conservation et de l'utilisation productive des terres (notamment par l'élevage).

### **Plan national de conservation (PNC)**

En mai 2014, le gouvernement du Canada a lancé une autre importante initiative pour assurer la conservation des terres et mobiliser les Canadiens grâce au lancement du Plan national de conservation (PNC). En vertu du PNC, le gouvernement fédéral s'est engagé à renouveler le Programme de conservation des zones naturelles en lui accordant 100 millions de dollars supplémentaires de financement sur cinq ans. Conservation de la nature Canada remercie le gouvernement de son engagement soutenu à l'égard de ce succès canadien.

Le Plan national de conservation est axé sur trois priorités : la conservation, la restauration et le lien.

1. **Conservation** : Le PNC a pour but de conserver les terres et les cours d'eau du Canada en protégeant et en améliorant la biodiversité et les écosystèmes grâce à des mesures de conservation et de gérance, notamment sur les paysages fonctionnels et marins.
2. **Restauration** : Le Plan cherche également à restaurer les écosystèmes du Canada : il finance la restauration des écosystèmes dégradés qui, une fois restaurés, procureront des habitats aux espèces fauniques et assainiront l'eau, et qui sont indispensables à la protection et au rétablissement des espèces en péril.
3. **Lien** : Le PNC cherche à préserver le lien privilégié que les Canadiens entretiennent avec la nature, en mobilisant les initiatives existantes fructueuses

pour qu'elles aident à mieux comprendre la nature et à bâtir une « collectivité de gérants » parmi les Canadiens de tous les âges.

Conservation de la nature Canada cherche également à dialoguer avec tous les Canadiens pour qu'ils comprennent les répercussions des activités de conservation sur la qualité de vie et sur les infrastructures naturelles. À cette fin, CNC encourage les Canadiens à passer du « temps dans la nature » afin de constater les bienfaits qu'il y a à entretenir un lien avec le monde naturel. Notre collectivité de gérants englobe nos bénévoles de conservation pleins d'énergie, qui donnent chaque année plus de 10 000 heures de travail pour prendre soin des terres conservées; nos stagiaires, qui sont les chefs de file des activités de conservation de demain; et les milliers de Canadiens qui apprécient tout simplement le havre de paix que représentent les terres conservées. Ensemble, nous appuyons les infrastructures naturelles du Canada pour être sûrs que nous laissons un legs à nos enfants qu'ils sauront apprécier à sa juste valeur. Les générations à venir constateront que nos efforts de conservation contribuent à assainir l'air et l'eau pour nourrir l'environnement, à peupler les merveilleux paysages du Canada de grands hérons bleus au Nouveau-Brunswick, de grizzlys en Alberta et de sauvagine en Ontario. Les enfants canadiens constateront que nous avons laissé notre pays en meilleur état que nous ne l'avons trouvé, et ils poursuivront la tradition de conservation pour assurer un Canada plus vert et plus prospère à ceux qui viendront après eux.

### **Créer un répertoire national des espaces protégés**

La création d'un répertoire national des espaces protégés est un volet important pour le Canada car il a pour but d'atteindre nos objectifs en vertu des objectifs de 2020 relatifs à la biodiversité de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. En particulier, en vertu de l'objectif 11, d'ici à 2020, au moins 17 % de nos terres et de nos plans d'eau douce doivent être conservés dans des zones protégées intelligemment aménagées et reliées entre elles ou il faudra prendre d'autres mesures de conservation fructueuses en fonction de la région. Le Canada aura besoin d'un répertoire détaillé des espaces protégés qui englobe la conservation des terres privées tandis que nous mesurons les progrès réalisés par rapport à ces objectifs. À l'appui de cet effort, le gouvernement a récemment attribué 3,2 millions de dollars sur cinq ans pour l'établissement d'un répertoire national complet des zones conservées du Canada.

Conservation de la nature Canada se félicite de cette initiative et est prêt à venir en aide au gouvernement du Canada et à collaborer avec les organismes partenaires à l'établissement d'un répertoire détaillé des espaces protégés et à renforcer notre capacité à rendre compte de nos efforts collectifs de conservation. Nous pensons que ce projet sera une étape importante pour mieux comprendre la grande diversité des zones de conservation qui existent dans l'ensemble du Canada, et qu'il nous aidera à partager des renseignements sur les progrès du Canada en matière de conservation avec les Canadiens et la communauté internationale.

Conservation de la nature Canada tient à inviter les membres du Comité permanent des finances à se joindre à notre initiative « Une force de la nature » et à visiter l'un des

merveilleux sites protégés par CNC dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles. Nous avons la chance extraordinaire d'observer les résultats phénoménaux qui résultent d'un investissement dans nos infrastructures naturelles, de l'amélioration de notre qualité de vie et de la croissance de notre économie.

**Personne-ressource**

Jane Gilbert | Directrice des communications  
Conservation de la nature Canada

[jane.gilbert@natureconservancy.ca](mailto:jane.gilbert@natureconservancy.ca) | bureau 416.932.3205